

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Comme promis, nous revenons vers vous pour vous donner des nouvelles de fin de saison.

Tout d'abord, nous espérons que vous vous portez toutes et tous bien dans cette période qui s'éternise, qui nous frustre tous de cette non-activité.

Malheureusement, nous ne prévoyons pas de grands changements d'ici la fin de saison. On croise donc les doigts dans l'attente des nouvelles directives.

Cette communication a pour objet de requérir toute votre attention et votre participation afin que tout se passe au mieux dans notre prochaine organisation.

Les membres du Bureau Directeur ont pris la décision de vous rembourser pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 30 juin 2021, et ceci sans tenir compte d'une éventuelle reprise des cours en mai et juin.

Nous prenons le parti d'effectuer ces remboursements pour l'ensemble des adhérent(e)s plutôt que de vous proposer une remise sur les prochaines adhésions, et ce pour « faciliter » le traitement des actions à mener.

**Nous vous soumettons le choix entre un remboursement ou un don à l'association.**

Pour ce faire, nous vous demandons de nous répondre « *impérativement* » par mail avec la mention cochée avant la date limite du 21 mai 2021\* :

- Je souhaite bénéficier du remboursement.
- Je souhaite faire un don à l'association et renonce au remboursement.

Explications :

➤ Remboursement : un chèque de remboursement vous sera remis à l'occasion des permanences organisées les vendredis 30 avril et 7 mai 2021 de 9h30 à 17h30 au gymnase Nouvel France, salle rythmique.

Selon la fréquentation durant ces deux sessions, nous répèterons l'opération sur d'autres dates si nécessaire. C'est pourquoi nous comptons vivement sur votre venue.

➤ Don à l'association : vous avez le choix de faire don à l'association de tout ou partie du montant du remboursement. Cette option vous offre l'avantage de bénéficier d'un crédit d'impôt de l'ordre de 66% du montant alloué à ce don. A cet effet, un justificatif vous sera remis.

Pour les adhérents nous ayant sollicité en début de saison pour l'obtention d'une attestation de paiement, leur permettant ainsi de bénéficier d'une participation de leur Comité d'Entreprise, nous leur demandons de bien vouloir nous fournir un document officiel signé de leur CE indiquant le montant réellement perçu par celui-ci, et qui sera à nous restituer lors des permanences. Ce montant perçu sera déduit de l'assiette de calcul du remboursement.

Pour certains, le club a directement reçu la participation du CE, pas de nécessité de transmettre ce document.

Nous avons pour l'occasion créée une nouvelle adresse mail réservée uniquement à ce sujet :

[CampagneRemboursementGym78150@gmail.com](mailto:CampagneRemboursementGym78150@gmail.com)

*(Les demandes formulées à l'adresse gym.lc78@gmail.com ne seront pas traitées.)*

\* Toute réponse au-delà de cette date ne sera pas prise en compte.

Lors des permanences, nous vous demanderons d'émarger pour justifier que vous avez bien reçu un chèque de remboursement. Afin de faciliter le traitement comptable (vous êtes nombreux dans le club), nous vous saurions gré de remettre ce paiement rapidement à l'encaissement.

Cette campagne de remboursement nous demande beaucoup de temps personnel et nous espérons sincèrement que vous serez à nos côtés de manière positive. L'association effectue là un effort financier que vous attendez pour beaucoup d'entre vous, et que nous escomptons sans conséquence pour le club si vous nous restez fidèles l'année prochaine.

Nous prenons un pari ! Et vous en serez les acteurs pour la prochaine saison.

Nous n'effectuerons certainement pas de pré-inscription en juin, le planning étant serré !

Nous compterons donc sur vous dès fin août ou en septembre pour vous inscrire et ainsi relancer une nouvelle saison qui nous le souhaitons sera très « active ».

*Le Bureau Directeur,*

Rémi Fauvet, Président  
Svetlana Tomazic, Secrétaire  
Goeffrey Mallard, Trésorier